

016-241600303-20211019-CR_CC_19102021-AU Regu le 25/10/2021

République Française

Département de la Charente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

Séance du conseil communautaire du 19 octobre 2021 Compte-rendu

Nombre de conseillers
en exercice:
28
Titulaires présents:
Suppléants:
Pouvoirs:

Nombre de conseillers

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à 18 heures, le Conseil
communautaire, dûment convoqué le 9 octobre dernier, s'est réuni en
séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, à la salle communautaire,
314, Avenue Jean Monnet - 16170 ROUILLAC, sous la présidence de
Excusés:

Nonsieur Christian VIGNAUD, Président.

I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 28

II. Vérification du quorum

Le président procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents:

COURBILLAC: M. François PERROT, DOUZAT: M. Alain GERMAIN, ECHALLAT: non représenté, GENAC: M. Franc PINAUD, M. Éric COUVIDAT, Mme Marina GRAMMATICO, MARCILLAC-LANVILLE: Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, MAREUIL: Mme Claudine RODET, MONS: M. Patrick MESNARD, ROUILLAC: Mme Dominique MANCIA, Mme Marie-France DUMOUT, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, Mme Nicole LANFRANCHI, Mme Elisabeth MASSON, M. Christian BERTON, SAINT-AMANT-DE-NOUERE: M. Laurent BATY, SAINT-CYBARDEAUX: M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, SAINT-GENIS-D'HIERSAC: non représenté, VAL D'AUGE: M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, VAUX-ROUILLAC: M. Jean-Pierre BOURON

Suppléants en situation délibérante : M. Alain GERMAIN, M. Laurent BATY, M. Jean-Pierre BOURON

Pouvoirs:

Excusés: M. Gilles RIPOCHE, M. Pascal BURBAUD, M. Alain BRIAND, M. François-Xavier LABROUSSE, M. Wilfried FOURNIER, M. Jean-Claude GUILLOT, Mme Stéphanie ROTURIER, M. Jean-Guy CHAUVET

III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Monsieur Joël COBERAC est désigné pour remplir cette fonction.

016-241600303-20211019-CR_CC_19102021-AU Regu le 25/10/2021

IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 13 septembre 2021 a été transmis par courriel le 25 septembre 2021. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire sur les décisions prises par lui-même en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

| DATE | NATURE | OBJET | DESCRIPTIF |
|------------|---------------|--|--|
| 14/09/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES DECHETS MENAGERS | SIGNATURE MARCHE OPTIMISATION SERVICE DECHETS MENAGERS - ADEKWA |
| 16/09/2021 | COMMUNICATION | BROCHURES REAAP | SIGNATURE DEVIS AJ-GRAFIK - BROCHURES RESEAU PARENTALITE - D'UN MONTANT DE 295€ HT |
| 16/09/2021 | ANIMATION | ATELIERS DE SENSIBILISATION - GRAPHOTHERAPIE | SIGNATURE DEVIS CROIZET GRAPHOTHERAPIE - REAAP - D'UN MONTANT DE 140€ |
| 16/09/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE TRAVAUX – REHABILITATION STEP GENAC | DECLARATION DE SOUS-TRAITANT - LOT 1 - ERCTP/ GUILLEBAUD |
| 20/09/2021 | RECEPTION | INAUGURATION ESPACE France SERVICES | SIGNATURE DEVIS AUBERGE DES FINS BOIS - D'UN MONTANT DE 318,18€ HT |
| 20/09/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES DECHETS MENAGERS | NOTIFICATION MARCHE OPTIMISATION SERVICE DECHETS MENAGERS - ADEKWA |
| 23/09/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE TRAVAUX – CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE | AVENANT 2 - EIFFAGE - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES D'UN MONTANT DE 10 098,58€ HT |
| 23/09/2021 | RECEPTION | INAUGURATION ESPACE France SERVICES | SIGNATURE DEVIS LE ZINC - D'UN MONTANT DE 157,50€ HT |
| 24/09/2021 | RECEPTION | INAUGURATION ESPACE France SERVICES | SIGNATURE DEVIS LA BELLE HELENE - D'UN MONTANT DE 69,87€ HT |
| 27/09/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE -AMENAGEMENT DE LOCAUX EXISTANTS POUR "SPORT, NATURE ET PATRIMOINE" | AVENANT 1 - DECOMPOSITION ET REPARTITION DE LA REMUNERATION DE MO PAR ELEMENTS DE MISSION ET PAR COTRAITANTS ET ECHEANCIER DE PAIEMENT |
| 01/10/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE TRAVAUX – REHABILITATION STEP GENAC | DECLARATION DE SOUS-TRAITANT - LOT 1 - ERCTP/ AQUITAINE GEOMEMBRANE |
| 01/10/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE TRAVAUX – CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE | DECLARATION DE SOUS-TRAITANT - LOT 2 - ALM ALLAIN / LES ENDUITS DU SOLEIL |

| | | | Regu le 25/10/2021 |
|------------|---------------|--|--|
| 07/10/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES DIAG SYSTEMES ASSAINISSEMENT | DECLARATION DE SOUS-TRAITANT - LOT 1 - NALDEO / ONTES RENAUD |
| 18/10/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE TRAVAUX – CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE | DECLARATION DE SOUS-TRAITANT - LOT 4 - ESO / GRANDEAU |
| 18/10/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE TRAVAUX – REHABILITATION STEP GENAC | DECLARATION DE SOUS-TRAITANT - LOT 2 - SAUR / FERREIRA DA COSTA |
| 18/10/2021 | MARCHE PUBLIC | MARCHE DE TRAVAUX – REPRISE DES DRAINS DE BIGNAC | SIGNATURE MARCHE DE TRAVAUX - SAUR |

VI. Ordre du jour et délibérations prises

1. Vente de la dernière parcelle – ZE Le Lantillon

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité de vendre la dernière parcelle de l'extension de la Zone d'Emploi Le Lantillon, cadastrée AK 492, à la SCI LAPORTE ; et autorise le Président à signer l'acte notarié.

2. Participation employeur pour le risque prévoyance

Après avoir rappelé la procédure de consultation lancée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour la mise en œuvre d'une convention de participation pour le risque PREVOYANCE, Edouard Ganne précise que le groupe TERRITORIA MUTUELLE a été retenu. La Commission Ressources propose d'adhérer à la convention et de verser une participation de 12€ par agent.

Le Conseil Communautaire valide l'adhésion à la convention de participation pour le risque PREVOYANCE, et accepte la participation financière à hauteur de 12€ par agent.

3. Participation employeur pour le risque santé

Dans la continuité de l'adhésion à la convention de participation au risque PREVOYANCE, Edouard Ganne rappelle que le Centre de Gestion a lancé une consultation en vue de la conclusion d'une convention de participation pour le risque SANTE. La MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE a été retenue.

La Commission Ressources propose d'adhérer à la convention et de verser une participation de 10€ par agent.

Le Conseil Communautaire valide l'adhésion à la convention de participation pour le risque SANTE, et accepte la participation financière à hauteur de 10€ par agent.

4. Nouveau référentiel comptable - M57

Après la présentation de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 qui s'imposera au 1^{er} janvier 2024, le Conseil Communautaire approuve la mise en place anticipée du référentiel M57 au sein du budget principal de la CdC, à compter du 1^{er} janvier 2023.

016-241600303-20211019-CR_CC_19102021-AU Regu le 25/10/2021

5. Convention de prestation de services – Mairie de Vally Reuillac

Le Conseil Communautaire prolonge la convention de prestation de services engagée avec la commune de Vaux-Rouillac pour l'entretien des abords des stations d'épuration de la Communauté de Communes.

6. Présentation des RPQS des services assainissement et eau potable 2020

Après la présentation des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) des services Eau Potable et Assainissement (collectif et non collectif) par Rémi Portejoie et Paul Peloux, le Conseil Communautaire prend acte et approuve les documents.

7. Présentation et validation de la charte graphique

Dans le cadre de l'élaboration et la réalisation d'une stratégie de communication omnicanal il est indispensable de réadapter nos outils de communication et de mettre en place une réelle politique de transformation numérique pour rendre accessibles l'ensemble des services de notre territoire, qu'ils soient communautaires, touristiques, économique ou associatifs.

Marion Pelras présente le constat dressé (par les membres du groupement retenu pour accompagner la CdC) sur le logo actuel. Deux propositions nouvelles sont faites.

A l'issue d'un débat et de nombreux échanges, Le Conseil Communautaire approuve la proposition 1.

8. Subvention Association NoMad

Suite à la demande de subvention de l'Association NoMad et à l'exposé de leur projet, la Commission Animation du Territoire a proposé d'apporter son soutien financier à hauteur de 3 000€.

Après un vote à main levée, trois abstentions sont à retenir sur l'attribution de cette subvention. Il sera demandé à l'Association de présenter un rapport sur les actions menées sur le territoire.

9. Actualisation du plan de financement LEADER – Ouvrage du patrimoine

Le plan de financement initialement accepté en janvier 2021 doit être mis à jour au regard des subventions obtenues pour la bonne instruction du dossier de demande de LEADER.

Le Conseil Communautaire approuve le nouveau plan de financement.

10. Décisions modificatives budgétaires

Des virements de crédits sont rendus nécessaires sur les budgets PRINCIPAL et DECHETS MENAGERS de la Communauté de communes du Rouillacais.

Le Conseil Communautaire approuve et valide les modifications budgétaires.

11. Clôture budget lotissement La Gachère

Le dernier terrain du lotissement LA GACHERE a été vendu en décembre 2020. Il y a lieu de clôturer ce budget et de transférer l'excédent au budget principal.

016-241600303-20211019-CR_CC_19102021-AU

Regu le 25/10/2021

Le Conseil Communautaire approuve la clôture du budget La Gachère et autorise le Président à engager les procédures administratives correspondantes.

VII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions

Prochaine séance du conseil communautaire :

Lundi 8 novembre 18h00, à Rouillac

Prochaine séance du bureau des maires :

Lundi 25 octobre, ANNULEE

VIII. Questions et informations diverses

- SCoT: les permanences du Commissaire Enquêteur ont lieu le 21 octobre (matin) et le 17 novembre (après-midi), à la Communauté de Communes
- Des ateliers PLUi sont prévus :
 - 23 novembre, 10h-12h30 : développement économique
 - 2 décembre, 14h-16h30 : environnement
 - 7 décembre, 10h-12h30 : habitat
 - 14 décembre, 10h-12h30 : besoin en logements, consommation de l'espace
- Petite Ville de Demain: une réunion communautaire est prévue le 22 novembre, à 19h30, pour la présentation de l'étude sur l'appareillage commercial du centre-bourg de Rouillac réalisée par la CCI (en présence du conseil municipal de Rouillac).
- Audit patrimoine : un audit expérimental va être lancé sur 6 logements de la collectivité (3 à Saint-Genis d'Hiersac, l'immeuble boulangerie-logement de Vaux-Rouillac et 1 à Mons). L'objectif est de définir une méthode permettant d'étudier les volets structurel et énergétique de chaque logement. Si l'opération s'avère concluante, la méthode pourra être étendue à l'ensemble du parc de la collectivité et proposée aux communes.
- Audit déchets ménagers : l'audit a démarré le lundi 18 octobre. Un premier retour est attendu au 15 novembre. Pour rappel, il s'agit de dresser un état des lieux sur l'organisation, le fonctionnement du service, de proposer des pistes d'actions et de développer précisément des scénarii retenus.
- ACDF : le Président rappelle qu'il a participé au Congrès des intercommunalités de France à Clermont-Ferrand avec Edouard Ganne et Marion Pelras. Il précise que cet événement est une source d'échanges avec d'autres territoires (forums, ateliers, conférences...), sur des problématiques communes et qu'il est important d'y être présent. Il invite les élus à y participer. Le prochain congrès se tiendra à Bordeaux. Les sujets clés de cette année : CRTE, PVD, mobilité, mutualisation, collaborations intercommunalité-communes,...
- Patrick Godichaud interroge le Président sur le fonctionnement de la STEP de Rouillac suite à l'incident rencontré il y a quelques semaines. La situation a été maitrisée, des solutions ont été trouvées pour la gestion des boues. Une réflexion doit être menée sur la réhabilitation de l'équipement.

A 19h30 le Président lève la séance.



016-241600303-20211019-CR_CC_19102021-AU Regu le 25/10/2021